

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00272 Numéro SIREN : 820 890 275 Nom ou dénomination : AA OPTI HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2018 sous le numéro de dépôt 4899

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - www.infogreffe.fr
audience@greffe-tc-laval.fr / rcs@greffe-tc-laval.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FITECO

670 rue DE GRINHARD
B.P. 90061
53102 MAYENNE CEDEX

V/REF : YL/SMC/EBU/013
N/REF : 2016 B 272 / 2018-B-4899

Le greffier du tribunal de commerce de Laval certifie qu'il a reçu le 08/10/2018,

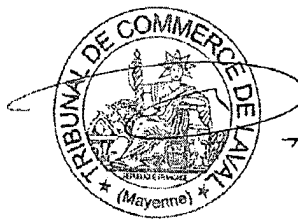
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2018.

Concernant la société

AA OPTI HOLDING
Société par actions simplifiée
Centre Commercial
route de Laval
53600 Evron

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4899 le 12/11/2018
R.C.S. LAVAL 820 890 275 (2016 B 272)

Fait à LAVAL le 12/11/2018,
Le Greffier



Bilan Actif

	31/03/2018			31/03/2017
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	362 811,00		362 811,00	362 811,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	362 811,00		362 811,00	362 811,00
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	30 499,25		30 499,25	11 148,31
Autres créances	10 109,30		10 109,30	6 151,75
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 747,47		1 747,47	
Charges constatées d'avance (3)	276,00		276,00	
ACTIF CIRCULANT (II)	42 632,02		42 632,02	17 340,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	405 443,02		405 443,02	380 151,06
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/03/2018	31/03/2017
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 000,00)	2 000,00	2 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-36 691,89	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-20 942,85	-36 691,89
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	-55 634,74	-34 691,89
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles	100 000,00	100 000,00
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237 320,63	286 517,47
Emprunts et dettes financières divers	88 815,09	13 986,73
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 399,42	1 185,04
Dettes fiscales et sociales	31 542,62	13 153,71
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	461 077,76	414 842,95
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	405 443,02	380 151,06
(1) Dont à plus d'un an	298 419,78	337 144,89
(2) Dont à moins d'un an	127 715,94	63 359,31
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	99,62	11 321,54
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/03/2018		31/03/2017	
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	102 804,50		102 804,50	34 411,70
Chiffres d'affaires nets	102 804,50		102 804,50	34 411,70
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			359,64	
Autres produits			4,91	2,10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			103 169,05	34 413,80
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			7 073,79	19 169,38
Impôts, taxes et versements assimilés			1 152,33	10 026,94
Salaires et traitements			87 130,89	25 854,57
Charges sociales			23 977,44	9 143,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1,23	3,06
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			119 335,68	64 197,76
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-16 166,63	-29 783,96
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 165,72	6 907,93
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			6 165,72	6 907,93
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-6 165,72	-6 907,93
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			-22 332,35	-36 691,89

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 675,50	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 675,50	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 675,50	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 065,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	103 169,05	34 413,80
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	124 111,90	71 105,69
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-20 942,85	-36 691,89
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs	1 282,50	
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées	101,59	
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes légales

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 405 443,02 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -20 942,85 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 10 mois recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/03/2017.

AA OPTI HOLDING

SOMMAIRE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTES D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

La SAS AA OPTI HOLDING a constitué un groupe fiscalement intégré pour le paiement de l'impôt sur les sociétés à compter du 01/04/2017 avec sa filiale la SARL GARANCE.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent post à post
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	362 811,00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	362 811,00		
TOTAL GENERAL	362 811,00		

	Diminutions Par virement de post à post	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			362 811,00	362 811,00
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			362 811,00	362 811,00
TOTAL GENERAL			362 811,00	362 811,00

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	30 499,25	30 499,25	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	5 390,00	5 390,00	
- T.V.A.	1 095,30	1 095,30	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	1 472,00	1 472,00	
Groupe et associés	2 152,00	2 152,00	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	276,00	276,00	
TOTAL GENERAL	40 884,55	40 884,55	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	100 000,00			100 000,00
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	99,62	99,62		
- plus d'un an	237 221,01	38 801,23	162 835,19	35 584,59
Emprunts et dettes financières	3 000,00	3 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 399,42	3 399,42		
Personnel et comptes rattachés	15 171,73	15 171,73		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 538,89	9 538,89		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	6 832,00	6 832,00		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	85 815,09	85 815,09		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	461 077,76	162 657,98	162 835,19	135 584,59
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 982,74			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	45 742,27			

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 472,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 472,00

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	175,74
Emprunts et dettes financières divers	241,31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 939,82
Dettes fiscales et sociales	13 065,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	15 422,46

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	276,00	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	276,00	

Commentaires:

6.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	2 000,00	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	2 000,00	1,00

Commentaires:

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Cautions solidaires de M. LASSUS	84 000,00
Nantissement de parts (VNC : 237 144,89 euros)	300 000,00
TOTAL	384 000,00
Dont concernant :	
- les dirigeants	84 000,00
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. N.T. du dernier exercice clos	Résultat de dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SARL GARANCE	8 000,00	62 438,72	100,00	362 798,00	362 786,00	37 679,51		366 244,74	18 319,24	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



RSM Ouest Audit

24, Place d'Avesnières

BP 30423

53004 Laval Cedex

France

T +33 2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

AA OPTI HOLDING
SAS au capital de 2 000 euros

Route de LAVAL
53600 EVRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

A l'assemblée générale de la société AA OPTI HOLDING,

	OPINION	
--	----------------	--

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AA OPTI HOLDING** relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note 1.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues par votre société pour apprécier la valeur d'inventaire des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

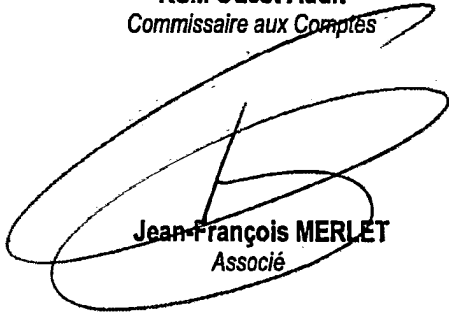
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 20 septembre 2018

RSM Ouest Audit
Commissaire aux Comptes



Jean-François MERLET
Associé

Annexes légales

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 405 443,02 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -20 942,85 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 10 mois recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/03/2017.

AA OPTI HOLDING

SOMMAIRE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentés en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 5 396,00 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

La SAS AA OPTI HOLDING a constitué un groupe fiscalement intégré pour le paiement de l'impôt sur les sociétés à compter du 01/04/2017 avec sa filiale la SARL GARANCE.

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	362 811,00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	362 811,00		
TOTAL GENERAL	362 811,00		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			362 811,00	362 811,00
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			362 811,00	362 811,00
TOTAL GENERAL			362 811,00	362 811,00

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	30 499,25	30 499,25	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	5 390,00	5 390,00	
- T.V.A.	1 095,30	1 095,30	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	1 472,00	1 472,00	
Groupe et associés	2 152,00	2 152,00	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	276,00	276,00	
TOTAL GENERAL	40 884,55	40 884,55	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	100 000,00			100 000,00
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	99,62	99,62		
- plus d'un an	237 221,01	38 801,23	162 835,19	35 584,59
Emprunts et dettes financières	3 000,00	3 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 399,42	3 399,42		
Personnel et comptes rattachés	15 171,73	15 171,73		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 538,89	9 538,89		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	6 832,00	6 832,00		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	85 815,09	85 815,09		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	461 077,76	162 857,98	162 835,19	135 584,59
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 962,74			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	45 742,27			

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 472,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 472,00

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	175,74
Emprunts et dettes financières divers	342,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 939,82
Dettes fiscales et sociales	13 065,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	15 524,05

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	276,00	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	276,00	

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	2 000,00	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	2 000,00	1,00

Commentaires:

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Caution solidaire de M. LASSUS	84 000,00
Nantissement de parts \ (VNC : 237 144.89 euros\)	300 000,00
TOTAL	384 000,00
Dont concernant :	
- les dirigeants	84 000,00
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'eta.
Cadres	1,00	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3,00	
Ouvriers		
TOTAL	4,00	

Commentaires:

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SARL GARANCE	8 000,00	62 438,72	100,00	362 796,00	362 796,00	37 679,51		366 244,74	22 065,24	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

AA OPTI HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Centre commercial - Route de Laval
53600 EVRON
820 890 275 RCS LAVAL

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à -20 943 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-20 943 euros
Report à nouveau antérieur :	-36 692 euros
Au compte "report à nouveau"	-20 943 euros
S'élevant ainsi à -57 635 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de -55 635 euros.

L'associé unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Président
Monsieur Julien LASSUS

